

CR Réunion 14 janvier 2026

Éléments à prendre en compte globalement au niveau de la commune : La capacité de financement de la commune est de 200 000€ chaque année. Principalement du fait du budget fonctionnement (emploi des titulaires et charges fixes)

Anne Dominique :

En charge de : Enfance jeunesse et sécurité alimentaire

Deux particularités à ce secteur :

- Bastien était en charge de ce secteur sur la mandature précédente, où beaucoup de choses avaient été faites
- Très grosse délégation, très chronophage. Deux écoles, la moitié des agents de la commune, le plus gros budget. Bcp de RH car tout a été gardé en interne. Cela se fait au dépend d'autres services comme les techniques
- Une équipe d'agent titulaire au service : le choix des mandatures précédentes a été de ne pas déléguer à une association gestionnaire et de maintenir les postes en privilégiant les agents en CDI (Baisse des vacataires au profit d'agent en CDI).
- La maison à côté de l'école maternelle a été acquise pour sécuriser la présence du pôle enfance et jeunesse.

Objectif de cette mandature : mettre les enfants et les jeunes au cœur de l'espace public : réaménager les espaces et améliorer l'image de la jeunesse et donner plus de place à l'expression des jeunes

Les tensions avec les jeunes sont en baisse. Aniane a toujours été dans la prévention et l'écoute contrairement à d'autres communes qui utilise plus la PM, les caméras.

3 projets :

- Rénovation de la cour d'école élémentaire
- Rénovation des abords des écoles FAIT
- Rénovation des plateaux sportifs EN COURS

Concrètement, le travail mené a été de poursuivre les projets entamés et de sanctuariser les moyens surtout en personnels par la titularisation des agents qui assure le centre aéré.

Mise en œuvre de la cantine à un euro : A noter que cela concerne 45 enfants. Présence dans la commune de familles qui ont peu de revenu. Les financements ont été cherchés auprès de l'état

- Cours d'école : projet très long et très couteux (200 000 euros minimum).

Si la commune se lance seule dans ce projet, cela empêche tout autre projet à côté. D'où la nécessité de trouver des financements. A noter que cette cour est aussi utilisée comme plateau sportif. Ce projet est donc à faire avec les projets de plateau sportif. Les études sont faites et prêtes. En cours de négociation avec la région et el département. La CCVH et le Pays seraient là en soutien. Les travaux sur le plateaux sportif est lancé mais l'équipe partante a peur que la nouvelle municipalité laisse tomber.

- Chantier sur la citoyenneté :

Pour les ados : La commune dispose de prestation spécifique obtenues auprès de la CAF. Pour toucher le plus grands nombres, l'idée est de proposer des solutions mobiles, sans d'inscriptions préalable et de créer un espace où les jeunes sont à l'origine des projets. Plusieurs méthodes de captation des idées et travail avec eux sur ce qui est possible. Tous les projets qu'ils ont votés ont été menés à terme et ce sont eux qui montent les projets. L'équipe partante a peur que cela soit abandonné alors que la confiance des jeunes et des enfants a été acquise

Projet proposé de façon moins chronophage pour l'élémentaire à l'avenir et pas par le biais d'un conseil municipal des enfants

- Travail sur la pause méridienne avec la qualité de la cantine :

Un travail a été mené sur la qualité des repas, fourniture auprès de producteurs locaux : fruits, dessert, lutte contre le gaspillage. Mise en place d'une table de goûteurs : avis est donné par les enfants.

Projet étudié d'avoir une cuisine sur place qui fournirait aussi la maison de retraite et la crèche et qui travaillerait en bio et local. Des échanges ont eu lieu avec Quissac qui travaille en local et en insertion. Mais pas possible financièrement car cela nécessiterait un nombre d'agents supplémentaires trop important.

Une avancée intéressante : Réalisation d'un cahier des charges commun avec plusieurs communes et qui va au-delà de la loi Egalim. Objectifs de rassembler le plus de communes du cœur d'Hérault pour proposer un marché intéressant pour un partenaire local et qui pourrait négocier des quantités intéressantes et obtenir des prix abordables auprès de producteurs locaux.

A noter que la cantine de la maternelle est trop petite. La natalité est en baisse mais des constructions sont prévus mais cela impactera peut-être plus l'élémentaire.

Travaux en lien avec les écoles : Requalification de Louis Marres : il manque certaines portions de la route, rénovation énergétique de l'école élémentaire OK en cours pour la maternelle et le centre de loisirs (Beaucoup de financement après le COVID)

Bcq d'appui de la CAF. Il ne faudrait pas que cela s'étiolle mais il est nécessaire d'aller chercher les financements

- Projet alimentaire territorial avec cœur d'Hérault :

Regroupe le clermontais, le lodévois Larzac et la Vallée de l'Hérault. L'objectif est d'aller plus loin que la loi Egalim. Ce collectif ne dispose pas d'agents et le travail repose uniquement sur l'engagement des élus. A noter que Anne Dominique restera bénévole au sein de ce collectif après les élections.

Plusieurs axes de travail :

- Avoir plus de cultures vivrières, moins de friches : cultiver davantage (porter pas Yannick et Patrick)
- Enjeu de l'accès à l'eau : changer les cultures pour être plus adapté au changement climatique (porté par Patrick)
- Accès à une alimentation saine et sociale : solidarité alimentaire et cantine : Porté par Anne Dominique
- Filière transformation et transports
- Gouvernance

- Le Plan Local d'Urbanisme : porté par Bastien

Le PLU voté au mandat précédent prévoyait en accord avec la loi ALUR (plus de coefficient d'occupation du sol dans les zones d'enveloppe urbaine) d'augmenter le nombre de nouveaux habitants accueillis. L'ouverture de trois zones à l'urbanisation quand l'accès à l'eau sera suffisant : Seuls les deux suivants ont été autorisés : Terrain Minot (en face de la salle des fêtes) et les cerisiers (chemin de la grange). Un terrain a été retoqué par le préfet entre le canal et l'hostellerie St Benoit. D'autres sont possibles : en face mas Laval.

Construction de logement à la place de la cave coopérative : la mairie maîtrise le PLU et un permis d'aménager a été donné à l'ancien propriétaire. Une part de logement social est obligatoire. La mairie pourra négocier pour du commerce

Le passage à 4000 habitants est prévu dans les dix ans à venir. Taux de croissance le plus faible de la communauté de commune. Cela veut dire que le plan de développement maîtrisé. Aniane a échappé à trop de constructions, en raison de problème d'accès à l'eau (cf période de distributions d'eau potable) et de la porosité des réseaux. Ce point s'est grandement amélioré pour passer de 60 % de porosité à 35% grâce aux travaux de la CCVH dans le centre du village

(veille canalisation). L'état du réseau est maintenant bon. Le prochain gros chantier sera le lot du Camp de Sauve. A noter que ce genre de travaux entraîne des travaux la reprise des routes et du réseau des eaux

- Une nouvelle station d'épuration dimensionnée pour 5000 habitants a été construite.

Nous ne déversons quasiment plus les eaux usées dans l'Hérault lors des fortes pluies Il reste un collecteur sous le canal Corbières a traiter.

- Question autour des anciens CEMEA, de l'Abbaye et du parking :

Pour ce dossier il est nécessaire de savoir négocier et avoir de bonnes relations avec la CCVH

- Environnement et aménagement.

Comprend les sujets autour de la biodiversité pris en charge par Yannick et la transition énergétique et les déchets pour Patrick

Un audit des bâtiments publics a été fait en début de mandat : trois points noirs : les écoles, la mairie et la salle des fêtes. Les actions se sont portées sur l'école avec le remplacement du chauffage par une chaudière bois aux granulés pour les deux écoles. Le chantier suivant devrait être la rénovation de la salle des fêtes

L'arrêt de l'éclairage public la nuit et le changement de toutes les ampoules pour du LED a permis une baisse de 25% de la consommation soit entre 15000 et 20000 euros. Il y a maintenant un risque de modification des horaires jugés trop larges pour certains. Les 14 armoires qui pilotent les 14 secteurs ont été homogénéisés mais il reste à affiner l'éclairage autour de la place Sanier et les Pompiers, pour individualiser l'éclairage de la place pour ne plus couper tout l'éclairage du quartier en cas de festivités par exemple.

La mise en place de panneaux photovoltaïques s'est heurtés aux règles mises en application par l'architecte des bâtiments de France. Un projet est en cours sur la toiture des services techniques et les vestiaires du stade

Deux projets de centrale photovoltaïque ont été étudiés. Le premier derrière le terrain Minot n'est pas possible car la mairie ne dispose pas d'assez de terrains. Par contre, un projet pourrait voir le jour à l'ancienne carrière Espinas vers la Bartassade. Le propriétaire serait favorable.

Un parking au niveau du pont neuf (terrain Duglou sous le bus) devrait se faire.

L'entretien des chemins n'a pas été bien fait par les mandatures précédentes. Cela représente 94 km de chemins pour la commune. L'entretien de 100 mètres coutent entre 20 et 25000 €. Enorme chantier dont le département se désengage de plus en plus. A l'heure actuelle, environ 40km de chemins sont faits tous les ans.

La gestion foncière des friches a donné lieu un projet d'agropastoralisme (berger avec 300 brebis pour rouvrir les paysages). Opposition des chasseurs et pbl de positionnement du maire déjà en campagne.

Le terrain jouxtant le Saint Laurent a été acheté par l'équipe précédente avec pour projet d'en faire un espace agricole de test pour tenter de diversifier l'agriculture et sortir de la culture de la vigne au profit d'une culture vivrière. Le financement a été possible grâce au SIDEL : 59000 € ont été investis (forage, clôture, électricité et labellisation bio). La mise en œuvre a été longue car l'agriculteur choisi lors du premier appel à projet a abandonné. Il y a eu ensuite une fouille archéologique nécessaire. Lors du deuxième appel à projet, le maire a été à rebours du choix du comité pour aller vers le projet de truffiers porté par M Genies. Celui-ci s'est finalement désisté dernièrement compte tenu de sa candidature à la mairie. Un nouvel à candidature aura lieu à la prochaine mandature

- Suite à ces présentations, les échanges se sont poursuivis sur nos points forts et nos points faibles face à ceux de l'équipe adverse.

La nouvelle liste va miser sur le local : tradition, patrimoine, ... Nous avons à mettre en avant le travail avec les autres communes et la CCVH qui permet d'aller au-delà de la capacité communale.

Les financements départementaux risquent de baisser (cf départ de Nicole) et nous n'avons pas assez de capacités d'autofinancement car le fonctionnement (masse salariale) est trop important.

Une erreur reconnue des élus partants : clivage tout au long du mandat dans ce qu'ils ont incarné trop accès écologie et cela malgré eux. A cela s'est ajouté la position de nouveaux arrivants (génération identitaire) et tout s'est joué autour des parents d'élèves. La dynamique citoyenne a été laissée de côté. Attention à ne pas être caricatural dans notre posture. Il faut travailler le vivre ensemble pour aller au-delà de ce clivage qu'est en train de formaliser le maire actuel avec sa liste.

L'idée de départ était de fédérer et d'aller vers les assos de quartier et un élu référent par quartier : travailler l'inter-relation.

Sujet complexe sur la participation citoyenne : plein de choses n'ont pas été faites. La population a l'habitude de certaines concertations (PLU, ...) mais pas de comité consultatif comme c'est le cas sur les écoles. A développer car cela permet d'aller aux devants des habitants. Il est préférable de s'appuyer sur des sous-groupes déjà constitués : parents d'écoles, assos des commerçants et artisans, ...

Question identitaire : pbl plus large qui n'est malheureusement pas lié à notre seule commune. Il y a un vrai risque de glissement vers l'identitaire pour certains mais il faut travailler avec des équipes diverses, surtout si on ne souhaite pas cliver davantage.

Question tradition : série sur la ruralité sur [France inter](#). Certaines propositions sont perçues comme trop intellectuelles et font repousser.

En conseil municipal, il n'y a pas à l'heure actuelle de sujet clivant, sauf les caméras et l'implantation d'un supermarché. Les équipes élues actuellement ne sont pas politisées.

Communication : Vote pour l'affiche et le slogan. Résultat mercredi prochain

Commission cartographie : lire le mail de Remi Texier.

4 zones : centre village jusqu'à camp de sauve inclus, Extension Puechauma et Saint Rome, extension vers les cerisiers et dernière zone vers Pezouillet. Nécessité d'avoir 7 binômes paritaires. Les équipes de tractage auront un tableau pour recueillir les retours positifs et négatifs.

Manque profession de foi pour continuer ce travail. Porte à porte du 7 au 26 février.

Propositions de deux réunions publiques : Halles 6 ou 7 Mars Salle des fêtes : 12 ou 13 Mars

Commission Questionnaire : en ligne avec mode d'emploi

La réunion s'est conclue sur la nécessité de finaliser la liste avant de travailler les autres points.